

BUREAU FEDERAL EXCEPTIONNEL N° 8 - 13 OCTOBRE 2001

Réunion tenue à Clairefontaine-en-Yvelines (78), lors du séminaire du Bureau Fédéral

Présidence	BERNARD AMSALEM
Présents	ANNIE LAURENT - DANIEL ARCUSET - LIONEL CACAULT - JEAN-JACQUES COURT - JEAN-PIERRE FOURNERY - ANDRE GIRAUD - GERARD HERTRICH - PIERRE-YVON LENOIR - GUY MANFREDI - MICHEL MARLE - CHRISTIAN ROGGEMANS
Excusés	PAUL BENARD - EDOUARD ESKENAZI
Assistent	JEAN GRACIA – ROBERT POIRIER

Réunion ouverte à 14h00

1- CHAMPIONNATS DE FRANCE 2002

● **Championnats de France de Cross-country**

JEAN GRACIA présente les courriers adressés par les trois organisateurs potentiels qui ont ainsi répondu à notre fax du 4 octobre.

- L'UA Gujan-Mestras A (AQU) organise annuellement un Cross-country international et a un savoir-faire ; les comptes sont contrôlés par un cabinet d'experts-comptables. 50% des bénéfices seront versés à la FFA.
- L'AS Aix-les-Bains (D-S) a un parcours reconnu et un bon savoir-faire. Aucun versement prévu à la Fédération mais prise en charge de tous les frais de cette compétition.
- L'EA Saint-Quentin-en-Yvelines (I-F) présente un dossier technique de qualité et un soutien financier des Collectivités locales et du Conseil Général. Le Conseil Régional ne peut faire savoir sa réponse dans un délai aussi court. En conséquence, la candidature pour mars 2002 est retirée mais l'organisation est toujours à l'étude pour d'autres éditions.

ANNIE LAURENT et P-Y LENOIR disent leur inquiétude qu'aucune candidature ne respecte les principes habituels en matière d'engagement financier.

Lors du dernier Bureau Fédéral, ANNIE LAURENT a suggéré que la FFA prenne en charge l'organisation.

BERNARD AMSALEM regrette la situation provoquée par le désistement tardif et inattendu de Wissembourg. Les trois candidatures ont été sollicitées et compte tenu de la situation exceptionnelle il est nécessaire de s'adapter en choisissant le mieux-disant.

GERARD HERTRICH apprécie l'intervention d'ANNIE LAURENT mais précise que si la FFA organise seule elle doit trouver 150 personnes et 400 volontaires et qu'elle n'a pas le droit à l'échec.

Il a demandé à la CFB quels seraient les coûts des remboursements fédéraux selon le lieu d'implantation. Les chiffres fournis par ANASTASE SEVASTOS sont les suivants :

- Gujan-Mestras : 240 000 F
- Aix-les-Bains : 229 000 F
- Saint-Quentin-en-Yvelines : 154 000 F.

ANDRE GRAUD estime qu'il faudra décider rapidement pour les éditions de 2003 et de 2004. Gujan-Mestras a une dynamique qui permet d'entrevoir un succès populaire et un bon résultat financier.

PIERRE-YVON LENOIR aurait aimé que Gujan-Mestras fournisse une estimation de la valeur des 50% annoncés.

Le Président soumet au vote la désignation du lieu des prochains Championnats de France de Cross-country.

→ **Le Bureau Fédéral décide d'implanter les Championnats de France de Cross-country 2002 à Gujan-Mestras, par 10 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.**

ANNIE LAURENT confirme qu'elle aurait souhaité que nous organisions en région parisienne, peut être moins bien qu'un Club aidé par nos structures mais en ne transigeant pas sur les principes.

● **Championnats de France Elite**

JEAN GRACIA donne lecture des courriers reçus de la Municipalité de Saint-Étienne et du Club Coquelicot 42.

La Ville, sous la signature de l'adjoint chargé des sports GILBERT MASSARD, signifie tout l'intérêt qu'elle porte à cette organisation et s'engage sur une subvention de 350 000 Francs. Le Club a confirmé la candidature.

GUY MANFREDI regrette que la participation probable du Conseil Général ne soit pas connue. Elle a été versée en 2000 au COL pour ses frais de fonctionnement.

JEAN-JACQUES COURT attire l'attention sur le problème de fond posé par la demande de contribution financière faite auprès des Collectivités locales et territoriales.

JEAN-PIERRE FOURNERY regrette que nous n'ayons aucune information sur l'aide du Conseil Régional.

LIONEL CACAULT précise que pour les Championnats de France organisés à Niort en 1999 la Municipalité ne pouvait pas apporter la somme demandée par la Fédération. Au moment de la prise de décision, suite à une réunion avec les trois Collectivités (Ville, Département et Région) en présence du Président de la Fédération, la FFA était assurée de recevoir le montant total de la dotation sollicitée.

PIERRE-YVON LENOIR estime que pour les grands Championnats le dossier doit être pris en main par le Président exclusivement.

ANDRE GRAUD estime que nous prenons actuellement des risques financiers et qu'il faudrait tenter de faire comme à Niort avec les trois Collectivités.

→ **Le Bureau Fédéral décide d'implanter les Championnats de France Elite 2002 à Saint-Étienne, par 10 voix pour, 1 contre et 1 abstention.**

DANIEL ARCUSET annonce que des propositions seront faites lors du prochain Bureau Fédéral après la réunion du Groupe traitant de la gestion des candidatures.

● Autres implantations

- **Championnats de France en salle des Jeunes, les 23 et 24 février 2002**
→ **Le Bureau Fédéral décide d'implanter les Championnats de France en salle des Jeunes 2002 à Paris INSEP, par 11 voix pour et 1 abstention.**

- **Championnats de France des 10 km Sport en Entreprise, le 20 octobre 2002.**
La Caisse d'Epargne d'Orléans est candidate.
→ **A l'unanimité, le Bureau Fédéral décide d'implanter les Championnats de France des 10 km Sport en Entreprise à Orléans.**

2. - INFORMATIONS CONCERNANT EDS

JEAN GRACIA indique que le serveur EDS, contre toute attente, a annoncé que tout est prêt pour que les Clubs, les Comités et les Ligues puissent travailler soit sur Minitel, soit sur Internet.

La phase 2 pourra donc être abordée de façon plus sereine.

Nous ne savons pas actuellement si les passerelles établies sont dans le cadre du contrat ou si cela fera l'objet d'une facture.

La création de la licence entraîneur est liée à la mise en place de la colonne vertébrale de notre système d'information.

DANIEL ARCUSET précise que si le concept licence est modifié, il faudra que la modification se fasse à ce moment là. Il est urgent que le groupe licence fasse des propositions en synthèse du travail des Assises des Clubs. Nous avons des arguments pour faire évoluer ce concept.

Séance levée à 14 heures 45

Prochaine réunion du Bureau Fédéral : le mercredi 7 novembre 2001, à 18h30